



# Attestation de revenus 2023

## Éligibilité du statut de contribuable non-résident

Formulaire EU/EER [UE/REE]

### Pourquoi ce formulaire ?

Dans ce relevé, vous indiquez les revenus qui ne sont pas soumis aux impôts aux Pays-Bas. Cette attestation est nécessaire si vous faites une déclaration de revenus en tant que contribuable non-résident. Pour être éligible en tant que contribuable non-résident les conditions suivantes s'appliquent :

- Vous habitez dans un pays de l'UE, au Liechtenstein, en Norvège, en Islande, en Suisse, sur l'île de Bonaire, Saint Eustache ou de Saba.
- Vos revenus sont imposés au minimum de 90 % aux Pays-Bas.
- Vous pouvez soumettre une attestation de revenus issue de l'administration fiscale de votre pays de résidence.

Vous trouverez un complément d'informations sur cette déclaration sur les revenus et les suites de l'obligation fiscale étranger éligible dans la note explicative.

### Compléter et retourner

Complétez et faites signer ce formulaire par l'administration fiscale de votre pays de résidence. Puis adressez-le à : Belastingdienst/Kennis- en Expertisecentrum Buitenland Postbus 2577, 6401 DB Heerlen, the Netherlands

### Attention !

Imprimez soigneusement votre déclaration de revenus. Prenez soin que toutes les données, entre autres le code-barre, soient clairement et complètement visibles sur la version imprimée. Un document imprimé sur lequel les données apparaissent de façon imprécise ou incomplète entraîne un retard dans le traitement de votre déclaration. Dans le cas d'un remboursement d'un trop-perçu, vous devrez en attendre plus longtemps le paiement.

### 1 Année fiscale de l'attestation

Cette attestation s'applique à l'année fiscale ?

2 0 2 3

### 2 Vos coordonnées

Initiale (s) et nom

Identifiant personnel

Date de naissance

Votre immatriculation fiscale du pays de résidence

Domicile (rue et numéro)

Code postal et lieu

Pays de résidence

### 3 Signature

Lieu

Date

Signature

Apposer dans le cadre.



**4 Revenus qui ne sont pas soumis aux impôts aux Pays-Bas**

4a	Bénéfice d'entreprise	€	<input type="text"/>	
4b	Salaire et indemnités de maladie	€	<input type="text"/>	
4c	Pourboires et autres revenus	€	<input type="text"/>	
4d	AOW (retraite versée par l'État, pensions et autres indemnités)	€	<input type="text"/>	
4e	Forfaits de rachat d'assurance-vie	€	<input type="text"/>	
4f	Revenus exonérés d'impôts en tant qu'employé d'une organisation internationale	€	<input type="text"/>	
4g	Pension de l'UE exonéré d'impôts	€	<input type="text"/>	
4h	Revenus obtenus par des travaux divers	€	<input type="text"/>	
4i	Revenus obtenus par la mise à disposition de biens	€	<input type="text"/>	
4j	Pension alimentaire partenaire ou forfait de rachat de celle-ci	€	<input type="text"/>	
4k	Indemnités périodiques et forfaits de rachat de celles-ci	€	<input type="text"/>	
4l	Autres revenus	€	<input type="text"/>	
4m	Additionner: 4a à 4l			€ <input type="text"/>
4n	Frais de déplacement en transport en commun			€ <input type="text"/>
4p	Soustraire: 4m moins 4n. Total box 1 (revenus et habitation)			€ <input type="text"/>
4q	Avantage provenant de titres de participation			€ <input type="text"/>
4r	Votre avantage provenant de l'épargne et des placements. Lire la note explicative à la question 4r.			€ <input type="text"/>
4s	Additionner: 4p plus 4q plus 4r. Total des revenus qui ne sont pas soumis aux impôts aux Pays-Bas			€ <input type="text"/>

**5 Attestation du Service des impôts de l'étranger**

Faites signer cette attestation par l'administration fiscale de votre pays de résidence.

Nom et adresse de  
l'administration fiscale étrangère

  


Par la présente, nous confirmons que :

- le contribuable surnommé résidait dans notre pays en 2023 ;
- les données relatives aux revenus ne sont pas en contradiction avec les données que nous connaissons jusqu'à présent.

Lieu

Date

 -  - 

Cache

Signature

Apposer dans le cadre.

